

Le processus de création-diffusion dans le domaine éducatif

Malassis L.

Formation et Développement

Paris : CIHEAM
Options Méditerranéennes; n. 21

1973
pages 19-23

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010531>

To cite this article / Pour citer cet article

Malassis L. **Le processus de création-diffusion dans le domaine éducatif.** *Formation et Développement.* Paris : CIHEAM, 1973. p. 19-23 (Options Méditerranéennes; n. 21)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Louis MALASSIS

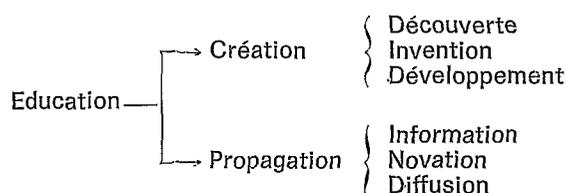
Professeur à l'ENSAM

Délégué scientifique à l'Institut Atronomique Méditerranéen, Montpellier

Le processus de création-diffusion dans le domaine éducatif

LE PROCESSUS DE CRÉATION-DIFFUSION

Le processus de création-diffusion peut être schématisé comme suit :



Illustrons ce schéma par un exemple emprunté à l'agriculture.

La **découverte** des lois de la génétique est à la base de l'**invention** de nouvelles variétés (de céréales par exemple). Celles-ci doivent être **expérimentées** afin de déterminer les conditions et les modalités culturales et l'opportunité de les propager. Découverte, invention, expérimentation sont les phases successives du processus de création proprement dit, aussi désigné par l'expression « **recherche-développement** » (ou plus simplement R.D.).

Les variétés aptes à être propagées le seront par l'**information** fondée sur des arguments motivants (démonstration, résultats socio-économiques, etc.). Certains entrepreneurs adopteront les nouvelles variétés, se comportant ainsi en **novateurs**, dont la fonction socio-économique est d'introduire dans le domaine de la pratique une nouvelle technologie, jusqu'alors du domaine du laboratoire. Les novateurs, s'ils réussissent, seront **imités** par la masse des prudents. **Information, novation, diffusion** sont les phases successives du processus de propagation.

Création et propagation ont pour base fondamentale l'**éducation**. Au début du processus de croissance occidentale, les inventeurs furent souvent des praticiens et les novateurs des « aventuriers ». Avec le processus d'accumulation des connaissances et l'extension de « l'univers des variables », les inventeurs sont à peu près exclusivement des « scientifiques » et les novateurs des hommes formés et informés.

Le processus de création-diffusion constitue la base fondamentale du progrès technique, variable principale de la croissance économique. Les Institutions qui participent au processus de création-diffusion sont les organismes de recherche-développement (Instituts publics, Universités, Services de recherche des grandes firmes et laboratoires



associés, etc.), d'information et de vulgarisation, ainsi que les entreprises qui mettent en œuvre les nouvelles techniques, méthodes, formes d'organisation, etc.

Dans les économies occidentales, le processus de création-diffusion ne procède pas d'un système coordonné et contrôlé (au sens de régulation cybernétique) mais plutôt d'un ensemble complexe, formé de sous-systèmes verticaux et horizontaux caractérisés par des relations d'interdépendance, et parfois d'indépendance, dans le cas notamment où la création et la diffusion procèdent de la stratégie des firmes ou de sous-ensembles concurrents. Sur la base d'un système global de formation générale et de recherche fondamentale, la plupart des secteurs d'activité ont construit un ou plusieurs sous-systèmes de création-diffusion adaptés à leurs besoins. L'éducation, en tant que l'un des principaux secteurs d'activité de la nation ne saurait échapper à cette règle générale.

LE SYSTÈME ÉDUCATIF

Une définition, encore largement prospective, du système éducatif pourrait s'énoncer comme suit : ensemble coordonné d'institutions pédagogiques ayant pour objet d'élever le niveau de formation de l'entière population d'un pays donné et susceptible d'intervenir pendant toute la durée de la vie de chacun, en vue de faciliter le développement socio-économique de ce pays et l'épanouissement de ses habitants. Un tel système implique la généralisation des possibilités d'éducation dans l'espace (notamment dans les zones rurales) et dans le temps (éducation permanente).



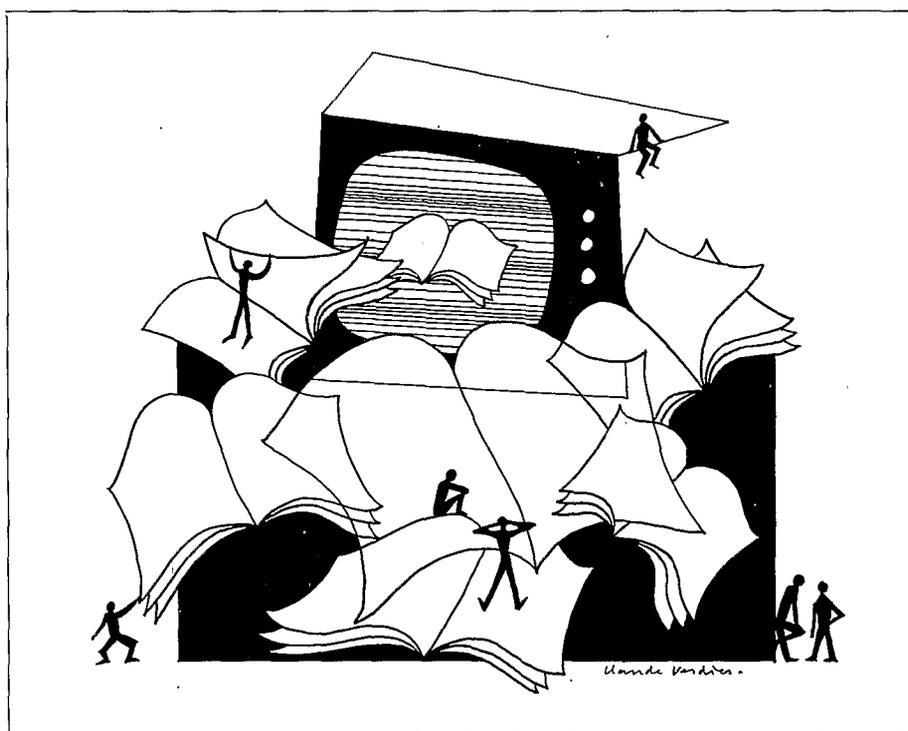
L'éducation permanente implique l'acquisition préalable des techniques élémentaires (alphabétisation), donc un processus éducatif commencé. Ceci nous conduit à distinguer au sein du système éducatif global trois sous-systèmes concernant respectivement la formation scolaire et universitaire (formes préscolaire, primaire, secondaire et supérieure), la formation de base des adultes (alphabétisation scolaire, fonctionnelle, de masse), la formation permanente des adultes.

Un système éducatif est une catégorie historique, liée aux étapes du développement socio-économique, et géographique, lié à la philosophie socio-politique des peuples. Entre société et système éducatif existent des rapports dialectiques : le système éducatif est dans une large mesure le produit d'un contexte social, mais il peut aussi agir sur la société par le canal du processus de création-diffusion auquel il participe et par l'analyse critique qu'il développe.



LES INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES

Dans des contextes socio-économiques déterminés, de nombreuses innovations éducatives se sont réalisées au cours de ces dernières années. Révolutions, réformes, contestations ont contribué puissamment dans de nombreuses zones du monde au renouvellement éducatif. Par ailleurs, le progrès technologique comporte de nombreuses applications dans le domaine de la technologie éducative. Les innovations concernent les méthodes pédagogiques, les structures globales et les institutions, les méthodes de gestion institutionnelles, etc. Citons, pélemèles, la redistribution de l'enseignement dans l'espace et dans le temps, la diversification des voies de la formation, l'enseignement programmé, le développement de l'autodidaxie assistée, le rôle croissant de la télévision et des ensembles multi-media, l'insertion de l'informatique dans

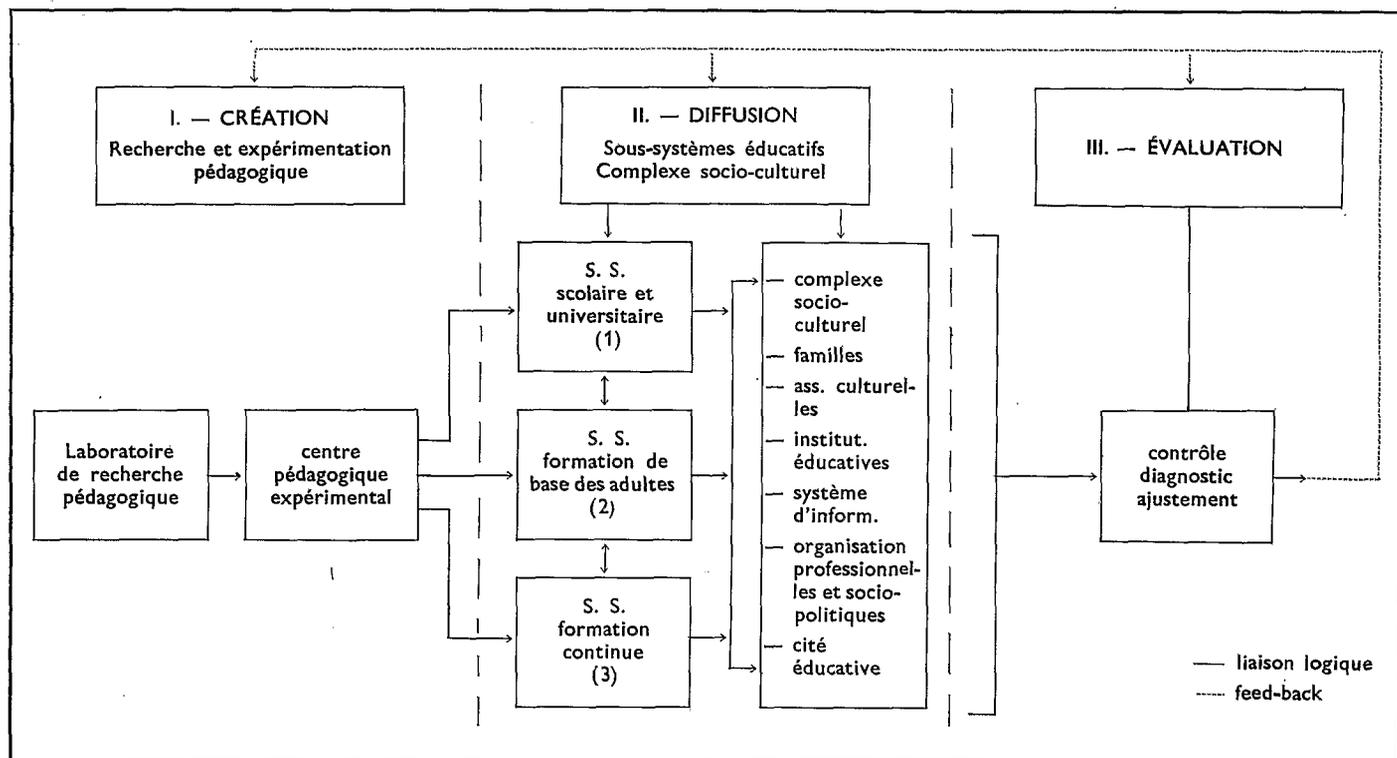


les structures pédagogiques, les nouvelles conceptions de la fonction enseignante et de la formation des enseignants, la pédagogie institutionnelle et l'autogestion des institutions éducatives, etc.

La Commission internationale sur le développement de l'éducation (UNESCO) a proposé de lancer un programme international pour les innovations éducatives. Il s'agirait d'apporter « une aide scientifique, technique et financière aux États qui désirent s'engager dans des voies éducatives nouvelles et moderniser l'éducation » (1). Dès 1968 a été fondé dans le cadre de l'O.C.D.E. un centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI). Ce centre a pour objet d'encourager et de soutenir le développement des recherches et des expériences pilotes en vue d'introduire les innovations dans l'enseignement et de développer la coopération internationale dans ce domaine.

(1) FAURE Edgar et Al. — Apprendre à être. UNESCO, p. 295.

SYSTÈME DE CRÉATION-DIFFUSION DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION



- (1) Sous-système scolaire et universitaire (institutions pédagogiques d'initiative publique ou privée).
 (2) Sous-système de formation de base des adultes (id.).
 (3) Sous-système de formation continue des adultes (id.).

CRÉATION ET DIFFUSION ÉDUCATIVE

Le schéma ci-dessus fournit une représentation du système de création-diffusion dans le domaine éducatif : il comporte les deux phases fondamentales de création et de propagation et donne lieu à une évaluation globale, au stade final, déterminant la mise en œuvre d'un processus d'ajustement.

La création repose sur l'organisation systématique de la recherche et de l'expérimentation dans le cadre d'établissements pédagogiques de « Recherche-développement ». La recherche porte sur les institutions, les méthodes pédagogiques, les programmes, les méthodes de gestion, etc. L'éducation qui est le secteur d'activité le plus important dans de nombreux pays dépense encore relativement peu pour la recherche pédagogique. Les Universités et Instituts d'enseignement supérieur participent à la recherche scientifique mais la recherche dans des perspectives pédagogiques y est le plus souvent peu développée. Plus grave encore, il arrive que les objectifs spécifiques de la recherche pédagogique soient méconnus ou contestés. Le renouvellement de notre enseignement nécessite pourtant la création de véritables laboratoires pédagogiques, créateurs de méthodes et de documents (modèles informatisés, jeux décisionnels, modèles de sociétés en devenir, etc.). La production de ces documents pédagogiques demande beaucoup de temps et de moyens, dépasse singulièrement les possibilités des enseignants « préparant leurs cours » selon les méthodes traditionnelles (période artisanale de l'enseignement) et nécessite division scientifique du travail et organisation.

L'I.A.M. de Montpellier (C.I.H.E.A.M.) (2), établissement post-universitaire et d'éducation permanente dans le domaine de la formation au développement, a été conduit à s'interroger sur la pédagogie adaptée à ses objectifs. Peu à peu s'est constitué un véritable centre de R.D. dans le domaine pédagogique, comprenant une équipe motivée par l'innovation pédagogique et dont l'expérience acquise est déjà importante. Une contribution a été apportée par cet Institut dans la mise en œuvre d'une pédagogie contractuelle (adaptée aux besoins des stagiaires) et expérimentale (processus d'évaluation et d'ajustement), dans l'élaboration de documents pédagogiques modernes (modèles informatisés), dans l'insertion de l'ordinateur dans le processus pédagogique, dans la détermination d'une structure de formation du développement basée sur des fonctions conceptuelles (conscientisation, analyse de situation, organisation, communication, prévision, décision, etc...) (3).

Un objectif essentiel est maintenant l'analyse des rapports entre la technologie éducative et le processus de formation. Un type de formation définie entraîne la détermination d'une technologie éducative adaptée, mais, en outre, la disponibilité d'une certaine technologie éducative rend possible des processus de formation qui seraient impossibles à défaut de cette technologie.

La diffusion pédagogique peut reposer sur l'organisation des centres pilotes (démonstration) ou être mise en œuvre directement par des institutions pédagogiques novatrices. La condition fondamentale est ici que les institutions disposent d'une certaine marge d'initiative pour qu'elles ne soient pas bloquées par des règles administratives rigides. Les institutions des trois sous-systèmes éducatifs peuvent apporter une contribution à l'innovation pédagogique. Les sous-systèmes de l'éducation de base des adultes et de la formation continue des adultes se sont révélés relativement féconds au cours de ces dernières années.

« Les institutions pédagogiques sont des composantes de la « cité éducative », au sein de laquelle formation et information se diffusent par de nombreux autres canaux, notamment par les institutions du complexe socio-culturel. A la limite, toutes les institutions sociales pourraient procéder d'un processus éducatif démocratique, en vue de l'avènement d'un monde aux relations humaines raffinées... C'est ici la vision, lointaine et incertaine, d'un monde sans maître et sans élèves, sinon sans école, où chacun est tour à tour enseignant et enseigné..., mais c'est aussi la vision idyllique d'un monde qui exclut les rapports de force, les multiples canaux de domination, les conflits sociaux, etc... » (4).

L'évaluation du processus éducatif du point de vue de ses résultats, de son rôle dans la croissance et le développement, de sa signification dans le complexe socio-culturel, etc., peut conduire à dénoncer l'insuffisance de la recherche, de l'expérimentation, et surtout stimuler la volonté de contribuer à une rénovation nécessaire.



(2) Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes.

(3) Voir dans ce volume les articles de J.-P. FREMEAUX et de J.-L. SALINAS.

(4) MALASSIS (L.). — *Ruralité, éducation, développement*. UNESCO (sous presse).